

MÉMOI RE
sur les défis, orientations et pistes d'actions
dans le cadre de l'élaboration d'un
**Plan directeur d'aménagement et de développement
de la ville de Québec**

« Mieux préserver et mettre en valeur notre héritage »

présenté par



La Société d'art
et d'histoire de Beauport

Depuis 1983

mars 2005

Dans le cadre de la consultation que la ville de Québec mène actuellement afin d'élaborer un plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) pour l'ensemble de son territoire, la Société d'art et d'histoire de Beauport souhaite qu'une attention particulière soit apportée à l'élaboration de zones de protection et de mise en valeur de tous les quartiers et de sites anciens sur le territoire de Beauport.

À notre avis, de nombreux sites d'intérêt patrimonial ou historique semblent avoir été oubliés et nécessitent une intervention afin de préserver leur pérennité et revitaliser de manière cohérente et respectueuse notre riche héritage commun. C'est précisément dans cet esprit de conservation, de protection, de sauvegarde et surtout de mise en valeur que nous nous efforcerons d'identifier les zones, quartiers, parcelles et sites naturels les plus sensibles et les plus importants à préserver et à mettre en valeur sur le territoire de Beauport.

Nous espérons que nos commentaires seront utiles et que le guide d'intervention de la ville pour les vingt prochaines années fera une place importante aux nombreux sites et aux riches passés historiques et patrimoniaux du territoire de l'arrondissement de Beauport.

L'aménagement respectueux des spécificités s'avère d'autant plus important lorsqu'il s'agit d'aires culturelles et patrimoniales d'établissements anciens comme on en retrouve tellement dans l'ensemble du territoire de Beauport.

Nous vous demandons D'ASSURER UNE COHÉRENCE dans un constant souci de mieux préserver et mettre en valeur cet héritage patrimonial et historique, facteur identitaire fragile et unique, un témoignage du passé, mais également une référence en matière de qualité de vie pour les générations futures.

La Société d'art et d'histoire de Beauport

Introduction

Créé le 6 mai 1964, l'arrondissement historique de Beauport a été agrandi le 3 juillet 1985. Il s'étend sur quelque sept kilomètres, le long du chemin Royal et de l'avenue Royale, depuis la rue des Martyrs à l'ouest jusqu'à la jonction de l'avenue Royale et du boulevard des Chutes à l'est. Outre cette vaste zone d'intérêt culturelle et patrimoniale, Beauport recèle de très nombreux sites, parcelles, quartiers, Bourgs naissants et artères de grandes importantes historiques et patrimoniales.

Pour ne mentionner que certains, les anciens rangs d'arrière-fiefs dont celui de St-Joseph, mais également, Ste-Thérèse et St-Michel qui ne se limite pas à la seule artère portant leur nom. La rue du vieux Moulin à Giffard (dans le quartier du Vieux-Moulin) et ses artères contiguës, le manoir Montmorency et ses bâtiments attenants, les rivières Montmorency et Beauport et leurs rives d'une exceptionnelle richesse naturelle et dans plusieurs cas archéologiques, l'estuaire du lac Du délaissé au Camping municipal de Villeneuve, et bien sûr, les maisons bourgeoises de campagne du quartier Everell longeant le boulevard Ste-Anne, mais également sertie dans la falaise et en haut de ladite falaise jusqu'au boulevard des Chutes. Enfin, plusieurs artères du quartier Giffard dont notamment, le coteau de Giffard, première zone d'établissement et ayant servis de quartier général au marquis de Montcalm en 1759. Bref, l'arrondissement de Beauport regroupe en son sein près d'un millier de site et de bâtis d'intérêt patrimonial dont à peine un peu plus de la moitié se retrouve, proprement dit, à l'intérieur de l'arrondissement historique.

La côte de Beauport a fourni des terres fertiles ainsi que des carrières de pierres qui ont fait la réputation de Beauport dès le XVII^e siècle. L'industrie a pris son essor au cours des dernières décennies du XVIII^e. Les rivières Beauport et Montmorency ont suscité l'apparition de moulins, scieries, fabriques et centrales hydrauliques. La côte de Beauport a aussi été le théâtre d'événements militaires de la fin du XVII^e siècle (l'invasion de Phipps) jusqu'à l'invasion américaine en 1775. Enfin, Beauport fut également le grenier maraîcher de Québec avec ses vastes terres agricoles de l'arrière-fief dont subsistent de très nombreux témoins (granges, croix de chemin, maisons, et infrastructures diverses).

Selon la topographie, l'hydrographie et les zones d'exploitation du sol et des forêts, l'implantation domiciliaire s'est d'abord effectuée le long du chemin principal et n'a pénétré à l'intérieur des terres qu'au milieu du XVII^e siècle, lorsque les concessions ont envahi les terres d'arrière-fiefs.

Ce sont principalement les éléments relatifs au milieu humain qui ont justifié la création de l'arrondissement historique de Beauport, puis son agrandissement. Une dernière étape absolument nécessaire reste à accomplir, celle de désigner des zones sensibles et à

protégées hors de l'arrondissement historique par une réglementation et un plan de gestion urbanistique (PIIA, plan d'aménagement, agrandissement de l'arrondissement historique, citations, comité de suivi, révision du zonage, CCU patrimoine, Conseil du patrimoine,...) auxquels la Société d'art et d'histoire de Beauport demande d'être étroitement associée comme ce fut le cas avant la fusion avec la ville de Québec. En effet, sous l'ancienne administration, les représentants de la SAHB siégeaient de plein droit au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Beauport pour les dossiers en matière de patrimoine.

L'arrondissement de Beauport présente un paysage diversifié. Divers types architecturaux s'y trouvent, témoin de l'architecture du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. La végétation comporte des couverts végétaux matures, des cours d'eau et des ravins de grandes envergures. La linéarité des parcours, la prédominance de l'architecture domestique et la distance entre les bâtiments renforcent le caractère de l'arrondissement Beauport qui allie la trame urbaine et le paysage agricole.

Le caractère sinueux et les variations d'altitude des anciens chemins ferment les perspectives de telle sorte que l'arrondissement est perçu comme une succession de plans de profondeurs variables le long de quelques axes principaux. Il en résulte, pour l'essentiel, des effets de regroupement selon l'alignement plus ou moins important de maisons villageoises appartenant à diverses époques.

Formé à partir de quatre agglomérations côtières, l'arrondissement historique est ponctué par des éléments identitaires forts. Les églises de Beauport, Villeneuve et Courville constituent des points de repère importants. Le tracé des rues secondaire et l'orientation du parcellaire sont tributaires du découpage des terres sous le Régime français. Les rues ne coupent pas le chemin principal, de sorte qu'aucune intersection importante n'est formée.

L'implantation suit le modèle rural caractérisé par une orientation oblique, des marges avant plus ou moins prononcées et des marges latérales variables. Les habitations présentent généralement un et demi à deux étages, sur sous-sol généralement élevé. Elles sont de plan rectangulaire ou presque carré, coiffées de toits à larmier à deux versants, brisés à deux ou à quatre eaux, en pavillon, à croupes, à deux versants à pente faible ou plats. Les maisons les plus anciennes sont construites en pierre provenant des carrières voisines, tandis que les résidences plus récentes sont plus souvent en brique.

L'arrondissement de Beauport se distingue également par son milieu naturel ; il est tributaire de l'implantation seigneuriale, de l'essor et de l'importance des cultures, mais également des industries extractives et artisanales et, dans une moindre mesure, du développement des moyens de transport qui a permis une plus grande mobilité des travailleurs.

Enjeux et propositions

« *Mieux préserver et mettre en valeur notre héritage* »

La richesse de l'arrondissement de Beauport est matérielle. L'habitat est sa fonction principale. Sa sauvegarde repose sur la préservation de l'intégrité du chemin Royal et de l'avenue Royale et des habitations qui bordent les rangs et les bourgs naissants, le développement d'outils de sensibilisation à la conservation du patrimoine, la fréquentation de l'arrondissement et la diffusion de la connaissance sur l'histoire et le patrimoine. La mémoire des lieux, des événements et des modes de vie débordent largement les limites de l'arrondissement historique : l'histoire militaire de la côte de Beauport et son passé agricole et industriel ont façonné les villages qui le constituent aujourd'hui.

Plutôt que de représenter une époque ou une architecture unique, un peu partout dans l'arrondissement de Beauport, des Îlots, des trames, des sites et des aires d'établissements anciens ont cette particularité de renfermer des bâtiments, des parcours mères et des ensembles diversifiés quant à leur ancienneté et leurs formes, qui témoignent de tous les stades de son développement. Exceptionnel pour la quantité et la qualité de son architecture, le patrimoine de Beauport est intimement relié aux événements et à l'histoire de ses résidents, mais également au sort de Québec qui, en partie, y dépendait tant militairement et économiquement.

La sauvegarde de l'arrondissement de Beauport repose sur la préservation de l'intégrité des parcours mères comme le chemin Royal, les rangs d'arrière-fiefs et de l'avenue Royale, le développement d'outils de sensibilisation à la conservation du patrimoine, la fréquentation de l'arrondissement et la diffusion de la connaissance sur le patrimoine.

• **Préserver l'intégrité du parcours linéaire et des parcours mères**

L'avenue Royale constitue une voie de circulation structurante à partir de laquelle plusieurs activités connexes ont été implantées. Elle donne accès aux secteurs résidentiels du sud de Beauport et constitue un attrait touristique et culturel de première importance. Les visiteurs y retrouvent une richesse architecturale unique, des commerces spécialisés et des activités à caractère culturel. Ils ont aussi l'opportunité de séjourner dans des endroits offrant un cachet local et une ambiance chaleureuse.

L'ancien chemin du Roy constitue l'axe principal de l'arrondissement historique de Beauport. L'artère a subi deux ruptures importantes dans les secteurs de Giffard (devenu quartier du Vieux-Moulin) et de Villeneuve. De même, d'autres parcours mères comme la

rue Seigneuriale, les rangs St-Joseph, St-Michel et Ste-Thérèse et leurs rues attenantes (Bertrand, La Ferté, etc.) témoignent de l'ancienneté de l'occupation ¹

Nous avons été surpris de voir que l'arrondissement Beauport n'était pas ciblé comme aire prioritaire d'intervention, tout comme l'est par exemple l'axe Maizerets-Montmorency. Pourtant l'avenue Royale, centre de l'arrondissement historique, et son prolongement vers l'ouest (chemin Royal et de la Canardière immédiatement à l'ouest – la clôture en pierre du Centre hospitalier Robert-Giffard en état de décrépitude avancée – mériteraient bien d'être retapés. Déjà une démarche de revitalisation de l'avenue Royale est en cours et elle ne pourra se faire qu'avec l'appui de la ville de Québec. Il est important que le secteur de l'avenue Royale – toute la rue et non seulement le tronçon bourg du Fargy – et incluant le chemin Royal dans le quartier Giffard soit inclus dans le plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec au même titre que celui de l'axe Maizerets – Montmorency et qu'il soit l'objet d'une démarche distincte.

Cette démarche distincte est nécessitée par le caractère particulier des ressources de cet axe et par l'approche particulière que ces ressources nécessitent.

- **Rétablir et protéger le parcours patrimonial de l'ancien chemin du Roy (à Giffard)**

Une signalisation adéquate pourrait diriger les intéressés sur le parcours patrimonial du chemin Royal et de l'avenue Royale. Le parcours historique du chemin du Roy ainsi rétabli passerait devant les maisons Crépault, Bélanger et Sanfaçon, tout en abandonnant la voie rapide aux automobilistes qui empruntent la rue Chabanel et le boulevard François-De Laval pour rejoindre le boulevard Sainte-Anne.

¹ Pour une liste exhaustive des artères d'intérêt patrimonial des anciens rangs de Beauport, consultez « *L'étude d'ensemble du patrimoine des secteurs St-Joseph, St-Michel et Ste-Thérèse : rapport de synthèse* », par Bergeron Gagnon inc., conseillers en patrimoine, pour la ville de Québec, mai 2002, 128 pages. Conclusion du rapport : « *Il est donc essentiel de sensibiliser les citoyens à l'ancienneté des rangs de Beauport et de les impliquer dans le processus de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. Pour y arriver, on devrait produire des documents de sensibilisation, tout en encadrant les propriétaires lors des demandes de permis de construction. Aussi, le personnel de la ville devrait être mis à contribution pour mieux contrôler les demandes de permis (...), il est **IMPÉRATIF** que les autorités municipales se préoccupent aussi de ces artères anciennes qui présentent un intérêt historique indéniable et encore un bon potentiel de mise en valeur* ». (page 117).

- **Mieux présenter les «entrées» de l'arrondissement historique et en faire le point de départ du parcours mère le plus ancien d'Amérique française (la route de la Nouvelle-France)**

Alors que l'arrondissement historique de Québec se distingue par une entrée monumentale et des éléments forts que sont les fortifications et la falaise en bordure de la basse ville, celui de Beauport ne bénéficie d'aucun point de repère significatif, si ce n'est, à l'est, du site de la chute Montmorency. Le point d'entrée le plus faible se situe à son extrémité ouest, secteur qui présente pourtant une importance historique indéniable. L'absence d'un élément signifiant le point d'entrée et la rupture causée par le boulevard François-de-Laval affaiblissent ce secteur et font que, pour nombre d'utilisateurs, l'arrondissement historique de Beauport semble commencer au-delà du pont, à l'est de la rivière Beauport. Plusieurs moyens peuvent être pris pour faciliter le repérage et lier le secteur de Giffard (du Vieux-Moulin) au reste de l'arrondissement historique : signalisation, pavage, éclairage, mobilier urbain et aménagement paysager conséquent et, réaménager le boulevard François-de-Laval à dimension plus humaine.

- **Développer des outils de sensibilisation à la conservation du patrimoine**

Les habitations qui bordent le chemin Royal et l'avenue Royale constituent la «vitrine» de l'arrondissement de Beauport. Il serait utile de rafraîchir et de compléter l'information historique des inventaires existants. La synthèse de l'architecture reste encore à faire, car les inventaires réalisés à ce jour se limitent à l'identification, la photographie et l'énumération de quelques composantes extérieures, sans vraiment dégager les caractères généraux et spécifiques du patrimoine architectural de l'arrondissement, ni les situer dans un contexte historique. Une telle étude serait particulièrement utile en vue d'élaborer un *ABC de l'arrondissement historique de Beauport*.

Celui-ci pourrait décrire, entre autres :

- **les éléments orographiques et les frontières naturelles,**
- **la localisation de l'arrondissement entre la ville (zone urbanisée) et les villages anciens de la côte de Beauport,**
- **le mode de distribution des terres et les traces permanentes dans le paysage,**
- **le tracé des chemins et la formation des villages linéaires,**
- **les parcelles, le lotissement et le mode d'implantation sur les terrasses,**
- **les débuts d'une industrie artisanale, son essor au XIX^e siècle et son empreinte sur le territoire,**

- l'architecture au fil des ans : volumétrie, toitures, ouvertures, matériaux, ornementation, etc.
- l'aménagement paysager,
- l'insertion et l'affichage en milieu ancien, etc.

● Favoriser la fréquentation et diffuser la connaissance

Divers instruments de diffusion ont été réalisés à partir des inventaires architecturaux existants : brochures et circuits patrimoniaux, dont les plus récents datent d'une dizaine d'années. Quelques maisons patrimoniales ont été nommées et des panneaux d'interprétation fournissent des informations sommaires sur un occupant et le mode de construction du bâtiment. Ces panneaux sont parfois enlevés selon l'humeur des propriétaires des lieux. De tels circuits facilitent la visite autonome et le repérage des bâtiments patrimoniaux. Nous devrions multiplier et généraliser l'érection de panneaux d'interprétation historiques et patrimoniaux sécuritaires ainsi que leur visibilité et leur accessibilité dans un lieu sécuritaire tel que, par exemple, contigu à une aire de repos (parfois, simplement un banc public). Nous pourrions nous inspirer en cela des panneaux en bordure de route qui se trouvent un peu partout au Trait Carré à Charlesbourg.

● Faciliter les parcours piétonniers et cyclables

À l'exception du secteur de Beauport, le parcours linéaire de l'arrondissement historique, qui s'étend sur une longueur de plus de sept kilomètres, ne favorise pas de trajets en boucle. Divers parcours piétonniers ou cyclables peuvent être réalisés, mais ils sont rendus difficiles, voire dangereux, vu la circulation automobile intense sur l'avenue Royale. Ainsi, le vieux chemin de Beauport, marqué par ses dénivellations, sa sinuosité, des rues qui s'y raccordent obliquement et l'implantation particulière de ses habitations, est aujourd'hui la voie de transit d'automobilistes pressés, pour qui ces caractéristiques sont plutôt gênantes, voire détestables.

La réduction de la vitesse sur l'ancien chemin et la déviation des véhicules lourds (à l'exception des autobus) sur les voies rapides, construites dans cette intention, auraient un effet positif sur la mise en valeur et le caractère patrimonial de l'artère historique². Par ailleurs, l'avenue Royale constitue, aux risques et périls des usagers, une piste cyclable utilisée depuis déjà fort longtemps. Il serait impératif de concrétiser cet état de fait au plus

² La déviation des véhicules lourds sur les voies rapides (autoroute de la Capitale et boulevard Sainte-Anne) compenserait, s'il se peut, les incidences négatives de leur construction sur la conservation du patrimoine.

vite afin d'une part, de favoriser l'utilisation de cette artère à des fins récréotouristiques et confirmer une situation de toute manière déjà imposée par les usagers.

D'autres part, favoriser la revitalisation et la fréquentation de la population à un des lieux culturels et récréatifs les plus significatifs de la région de Québec. Une boucle cyclable devra également être aménagée afin de faire connaître les attraits des rangs d'arrière-fiefs en lien avec le Chemin Royal (via la piste cyclable déjà existante sur l'avenue St-David par exemple et débouchant via le boulevard Rochette sur l'avenue St-Jean Baptiste à Courville pour rejoindre l'avenue Royale).

- **Instaurer une piste cyclable sur l'ensemble de l'avenue Royale.**

C'est un état de fait. Depuis longtemps, l'avenue Royale est utilisée par les piétons, les cyclistes, les véliplanchistes et autres modes de déplacement récréatifs. Pourtant, la densité et la vitesse de circulation des automobiles et des camions ne cessent d'augmenter. Ceci occasionne de nombreux problèmes de sécurité, d'achalandage et s'avère extrêmement néfaste aux tentatives de revitalisation et au développement récréotouristique.

- **Établir des aires de repos et d'interprétation à des fins récréotouristiques**

Tout comme pour les pistes cyclables, des aires de repos pourraient être réparties sur les parcours mères – au moins une par secteur ou ancien village ou rang d'arrière-fiefs – de manière à baliser les circuits, délimiter un espace sécuritaire permettant l'interprétation de certains éléments observables et stationner les véhicules afin de réaliser des parcours en boucle. Les places publiques et aires de dégagement des autobus devraient être réaménagées à cet effet.

Pour assurer une réussite à long terme, le réaménagement d'une artère structurante que constitue l'avenue Royale, elle doit aussi tenir compte et s'intégrer à ceux des autres secteurs faisant l'objet d'interventions à proximité, soit ceux de la Canardière et du secteur d'Estimauville, de la Baie de Beauport, du littoral est, de l'ancienne Cimenterie, du boulevard Ste-Anne et, bien entendu, le site de la redoute française et du quartier général de marquis de Montcalm et du général Wolfe (à Boischatel).

Inclure la totalité de l'avenue Royale (incluant le Chemin Royal dans le quartier du Vieux-Moulin) comme secteur majeur d'intervention urbaine prioritaire à des fins récréotouristiques.

- **Assurer le développement récréotouristique et culturel**

L'avenue Royale est d'abord une artère résidentielle et un arrondissement historique et qu'elle ne devrait pas faire l'objet du même traitement qu'une artère essentiellement commerciale. Aussi, devrions-nous **miser sur l'aspect récréotouristique et le développement culturel.**

Pistes d'action proposées :

1. **Miser sur le développement culturel et le renforcement du milieu artistique comme moteur de revitalisation de l'avenue Royale (ateliers d'artistes, lieu de diffusion, boutiques artistiques, interprétation historique, etc.)**
2. **Préserver, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine tout en utilisant cet héritage comme moteur de développement culturel et récréotouristique pour le futur arrondissement historique de la Côte de Beauport (Giffard, Everell et quartier Montmorency).**
3. **Soutenir l'animation urbaine et bonifier l'offre en tourisme culturel en misant sur son histoire, son statut de première zone d'établissement européenne (premières seigneuries, celle de Beauport fut fondée en 1634) et ses particularités culturelles (aménagement en dents de scie, origine de plus de deux millions et demie de québécois, premier rempart de la défense de Québec lors de trois invasions étrangères au fil des siècles (1691, 1759 et 1775), etc.). Pour une présentation d'un concept d'aménagement plus détaillé, consultez l'annexe 2.**

- **Préserver la mémoire des lieux, des événements et des modes de vie**

L'arrondissement historique de Beauport et plus largement la Côte de Beauport doivent leur existence à une occupation qui dépasse largement leur périmètre respectif. Pour la mémoire des lieux, des événements et des modes de vie, il est prioritaire d'identifier et de protéger les sites **HORS** arrondissement historique témoignant de l'histoire militaire de la côte, de même que les éléments rappelant son passé agricole et industriel, et surtout, de d'intervenir prioritairement pour la préservation des percées visuelles puisqu'ils ont été les facteurs mêmes du de l'établissement et du développement régional.

○ **Identifier et protéger les sites témoignant de l'histoire militaire des côtes de Beauport**

Le passé militaire de la côte de Beauport a une importance nationale. Il est capital, d'une part, de sauvegarder les vestiges du quartier général de Montcalm et ceux de la redoute d'où il pouvait observer tous les mouvements de l'ennemi sur le fleuve. D'autre part, le site de la redoute et du Q.G. du marquis de Montcalm doit faire l'objet d'une mise en valeur intégrée aux autres aménagements récréotouristiques des environs (baie de Beauport, Front fluvial est, avenue Royale, Parc de la rivière Beauport, etc.). À cet effet, nous vous invitons à consulter à l'annexe 2, une étude de cas sur le potentiel de développement INTÉGRÉ du site de la redoute et du quartier général du marquis de Montcalm. D'autres sites témoignent de l'occupation militaire française : le quartier général de Lévy : la maison Théophile Grenier, la bataille de Courville, les camps de retranchement français le long de la rive Ouest de la rivière Montmorency et plus particulièrement dans l'estuaire du lac Du Délaisé (camping municipal de Villeneuve) et bien sûr, le quartier général du Général Wolfe à Boischatel, sur la rive est de la rivière Montmorency.

Nous recommandons que des efforts et surtout des ressources soient consacrés à un aménagement INTÉGRÉ, la sauvegarde et la mise en valeur des sites témoignant de l'histoire militaire.

○ **L'importance de sauvegarder et mettre en valeur les bâtiments secondaires :**

Le passé rural de Beauport est à l'origine de son histoire. Plusieurs maisons de rang existent encore témoignant d'un mode de vie qui a disparu avec le développement des banlieues. La sauvegarde de ces habitations et des bâtiments agricoles sur les rangs Saint-Joseph, Saint-Michel et Sainte-Thérèse, qui ne sont protégés par aucune réglementation, notamment les bâtiments secondaires partout dans l'arrondissement Beauport qui sont fortement menacés voire en voie de disparition, y compris même dans l'arrondissement historique. Il faudrait inventer de toute urgence des incitatifs pour préserver et mettre en valeur ces bâtiments si caractéristiques du paysage agricole de Beauport.

Il serait essentiel que l'on consacre des ressources pour préserver et mettre en valeur ce qu'on appelle les « *bâtiments secondaires* », de plus en plus rares à Beauport et, notamment, dans l'arrondissement historique.

Les bâtiments secondaires anciens (granges, laiteries, caveaux, étables, hangars, garages, etc. caractérisent bien la nature même des parcours mères dont ceux de l'avenue royale, Des Cascades et des anciens rangs. Malheureusement, faute d'appuis financiers et d'incitatifs pour préserver, restaurer et mettre en valeur ces bâtiments, ceux-ci sont trop souvent laissés à l'abandon jusqu'à leur démolition pour raison de sécurité.

Évidemment, les propriétaires n'investiront pas dans ces bâtiments sans un incitatif substantiel puisque sans grande valeur mobilière et sans grande possibilité de récupérer leur investissement. De plus, les propriétaires préfèrent de loin investir sur leur bâtiment principal pour lequel ils ont de bonnes chances de rentabiliser leur investissement et/ou profiter d'une amélioration de leur qualité de vie (cuisine, toilette, économie de chauffage, etc.).

La perte s'accélère depuis le début des années 1990. La pression immobilière conjuguée à l'absence de protection et d'incitatif ont fait disparaître plusieurs témoins du passé agricole et "*campagnard*" de l'avenue Royale, tout particulièrement dans les quartiers Villeneuve et Courville bien qu'il existe encore quelques bâtiments secondaires d'intérêt patrimonial partout dans la partie Beauport et Bourg du Fargy. Plus la pression en faveur de l'urbanisation gagne l'ouest et le nord, plus les bâtiments secondaires, caractéristique dominante d'une artère autrefois à vocation agricole, disparaissent.

Une situation d'urgence devrait nous inspirer. Le patrimoine rural, et notamment en milieu de plus en plus urbanisé comme sur la Côte nord-est de la région de Québec, constitue une ressource rare et en danger. À la cadence où on va, d'ici peu, les quelques spécimens qui resteront seront l'affaire de quelques nostalgiques soucieux de les sauvegarder. Notre patrimoine rural et nos paysages historiques finiront leur vie utile en centres d'interprétation, comme les animaux dans un zoo.

Nous demandons donc d'identifier, de protéger et de mettre en valeur par des incitatifs et des mesures réglementaires spécifiques les bâtiments secondaires anciens d'intérêt patrimonial.

Notre héritage architectural et paysager représente des valeurs liées au respect de nous-mêmes et du bien commun. Il devient urgent de mettre en place un train de mesures susceptibles de ralentir la banalisation des

architectures et d'infléchir les choix individuels. Pour ce faire, divers moyens doivent être mis en place³ :

1. Offrir des services de consultation architecturale fiables et de qualité, gratuits ou à coût modique pour l'arrondissement incluant les vieux quartiers hors de l'arrondissement historique.
2. Établir un processus de certification d'entrepreneurs qualifiés ou tout au moins un encadrement technique adéquat.
3. Mettre en place des programmes de gel de taxes foncières pour les propriétaires qui respectent certains critères d'intervention.
4. Accorder des subventions directes à la restauration et à la modernisation soignée, à partir d'un fonds régional alimenté par une dotation, des donations ou même, par une contribution annuelle des établissements hôteliers et touristiques comme cela se fait à Québec pour le financement de tout autre nature.
5. Adapter les programmes existants ou à venir de rénovation et d'isolation résidentielles afin d'éviter que ne se reproduisent les ravages des dernières décennies en la matière.
6. Instaurer à l'échelle de la municipalité des concours et des prix de mérite afin de stimuler l'intérêt et d'inscrire le respect de l'héritage architectural **ancien** dans les pratiques usuelles.
7. Et enfin, surtout, intervenir dans le domaine du zonage pour que soient reconnus les secteurs paysagers ou villageois les plus sensibles et les unités les plus caractérisées.

Le passé rural de Beauport est à l'origine de son histoire. Plusieurs maisons villageoises existent encore témoignant d'un mode de vie qui a disparu avec le développement des banlieues. La sauvegarde de ces habitations et des bâtiments agricoles qui y sont associés tant dans l'arrondissement historique qu'aux rangs Saint-Joseph, Saint-Michel et Sainte-Thérèse, qui ne sont protégés par aucune réglementation, sont fortement menacées à court terme voire en voie de disparition, et ce même dans l'arrondissement historique. Il faut donc également mettre en place de toute urgence des incitatifs pour préserver et mettre en valeur ces bâtiments si caractéristiques du paysage agricole de Beauport. À titre d'exemple, mentionnons les granges Marcoux, Théophile Grenier, celle contiguë au site du Canac-Marquis coin avenue

³ Pour une description plus exhaustive, consultez le projet de politique du patrimoine en annexe 2 du présent mémoire

Royale et Labelle. Plusieurs bâtiments uniques témoins de l'installation des métiers et de l'agriculture beauportoise sont fortement menacés.

○ **Identifier et protéger les sites témoignant du passé industriel**

Bien que plusieurs édifices soient disparus ou n'aient laissé que des vestiges, l'histoire de la côte de Beauport repose sur les industries qui s'y sont implantées. Plusieurs moulins et bâtiments industriels ont été construits à l'extérieur de l'arrondissement historique de Beauport. Ils ont néanmoins permis d'assurer la subsistance de la population et ont même contribué au développement des villages le long de l'axe principal. L'histoire des industries à Beauport est un élément essentiel à toute interprétation. Quelques références subsistent tant bien que mal dont notamment les vestiges des Moulins Brown (rivière Beauport), Moulin Goulet (ruisseau du Moulin), la fameuse « dalle » à la hauteur de la rue St-Jean-Baptiste (quartier Villeneuve), la carrière St-Laurent et ses nombreux fossiles de l'ère précambrienne, les carrières artisanales à Giffard (dorénavant identifié quartier du Vieux-Moulin) et le long de l'avenue Royale, les vestiges d'un des premiers barrages hydroélectriques d'Amérique du Nord sur la rivière Montmorency, la maison Patterson-Tremblay, dernier témoin des maisons d'ouvriers travaillant dans les scieries du moulin Hall-Patterson (quartier Montmorency), la carrière de Ciment St-Laurent dans le quartier Villeneuve, pour laquelle un projet de mise en valeur et de renaturation est proposé par la Société des jardins retrouvés, etc.

Un grand nombre d'entre-deux sont sur le point de disparaître faute d'intérêt et surtout de volonté des pouvoirs publics de les préserver ou d'y appuyer les ressources locales plus limitées.

Nous recommandons que des efforts et surtout des ressources soient consacrés à leur reconnaissance, leur sauvegarde et leur mise en valeur, et ce, à court terme. Des mesures de mitigation et surtout, une réglementation d'urbanisme appropriée devraient permettre de protéger et mettre en valeur l'existence de ce glorieux passé.

○ **Identifier, valoriser et surtout préserver les percées visuelles**

Il nous semble très important tant du point de vue de mise en valeur des propriétés ancestrales et du respect à octroyer à l'environnement culturel que

constitue l'arrondissement historique, mais également de l'intérêt particulier manifesté par le tourisme, ce sont les percées visuelles.

Protéger les percées visuelles devrait permettre non seulement de découvrir les lieux et monuments publics d'envergure, mais également de **mettre en évidence les panoramas et les perspectives**. À l'exemple de Sillery, qui au milieu des années 1990, avait produit un inventaire des percées visuelles à protéger, nous bénéficions à Beauport de percées visuelles remarquables sur le fleuve et sur la baie de Beauport ou la ville de Québec. C'est une occasion de le protéger pour le profit tant des visiteurs occasionnels, des touristiques que des résidents.

L'avenue Royale est construite en palier progressif pour culminer à près de 80 mètres au-dessus du niveau du fleuve. Plusieurs grossistes en voyage programment le trajet de leurs autobus afin de faire bénéficier de ces percées visuelles. Les panoramas ne se limitent pas à la seule avenue Royale. Même le marquis de Montcalm l'a reconnu en 1759, en établissant son quartier général sur le coteau de Giffard d'où il pouvait surveiller les mouvements des bateaux et des troupes de l'armée anglaise. Et que dire du point de vue que nous réserve le promontoire du site de la maison Charles Drouin (intersection rue Cambrone et Seigneuriale près du boulevard de la Capitale, rang St-Joseph) ou encore celui du manoir Montmorency.

Lors des quelques démarches de sauvegarde de site et de maisons d'intérêt patrimonial entreprises par la SAHB, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a parfois évoqué l'intérêt et l'importance des percées visuelles comme facteur de valorisation des aires culturelles. Ce n'est pas peu signifiant tant s'en faut, car les percées visuelles, au-delà de leurs qualités esthétiques, mettent en contexte l'implantation d'un ou de plusieurs bâtiments, mais aussi et surtout, valorisent ces derniers.

Ainsi, qui voudrait réinvestir dans de vieux bâtiments sans y trouver en compensation un quelconque avantage. Les percées visuelles présentent donc un intérêt historique, mais également économique à maints égards. Bien sûr pour les propriétaires ! Toutefois, c'est souvent un facteur de localisation qui donne une plus-value à une propriété qui, bien souvent, est dévalorisée en raison de son ancienneté et des contraintes inhérentes à sa localisation dans un arrondissement historique. Trop souvent au cours des dernières années, des promoteurs à la recherche de gain rapide, ont tenté d'enclaver littéralement, souvent avec un certain succès, les propriétés, mais également l'avenue Royale, en bouchant ni plus ni moins ces percées visuelles.

Pourtant, les visiteurs étrangers sont extrêmement nombreux à rechercher ces percées visuelles. Des centaines d'autobus de grossistes en voyage, de véhicules récréatifs, de cyclistes et de piétons, arrêtent tous les jours le long de l'avenue Royale à différent emplacement précisément pour permettre de bénéficier de ces percées visuelles remarquables (particulièrement à partir du quartier Villeneuve jusqu'au manoir Montmorency) qui s'avèrent de plus en plus menacées par les pressions en faveur de la densification de l'occupation du territoire.

Il s'agit là d'un apport économique non négligeable. La banalisation de l'aire culturelle et son enclavement ne profiteront qu'à un nombre limité d'intérêts particuliers alors que les inconvénients seront répartis parmi l'ensemble des résidents et l'industrie touristique locale. Dans le cadre de la démarche revitalisation de l'avenue royale, à laquelle la SAHB participe, la requalification de cette aire culturelle, de ses percées visuelles, de ses montées en terrasse, de ses quartiers distincts et de la morphologie du terrain ouvrant sur le fleuve font en sorte que l'avenue Royale et l'arrondissement historique se distinguent par le caractère unique de ses élévations en palier qui attire tant de visiteurs.

Nous demandons d'identifier, de reconnaître l'importance et la nature distinctive des percées visuelles, d'en effectuer l'inventaire, d'établir des règles permettant leur protection et leur mise en valeur.

- **Miser sur le développement durable et intégré des aires culturelles⁴**

La vision de la CMQ est à cet égard intéressante⁵ : « Les espaces naturels seront mis à profit pour créer des liens et améliorer les déplacements », ce qui favorisera l'aménagement de liens piétonniers et/ou cyclables qui traversent le territoire »

⁴ Les *aires culturelles* sont définies comme des zones, des quartiers, des îlots, des espaces naturels anciens d'intérêt patrimonial ou historique bénéficiant **ou non** d'un statut juridique ou d'un zonage particulier. Par exemple, le quartier Everell sur le boulevard. Ste-Anne, les bassins versants comme les rivières Beauport et Montmorency, les anciens rangs de Beauport ou l'avenue Royale à partir de Boischatel sont tous des aires culturelles de grandes importantes et caractéristiques des toutes premières implantations.

⁵ Pour en savoir davantage, consultez le **plan de développement stratégique de la CMQ** sur le site internet de la Communauté métropolitaine de Québec à l'adresse : <http://www.cmquebec.qc.ca/vision.php?v=1>

L'aménagement des parcs linéaires avec interprétation historique de la rivière Beauport et de la rivière Montmorency s'impose, notamment par des sentiers pédestres et d'interprétation reliant par le nord les deux principaux bassins versants à Beauport (activité écotouristique). De même, l'aménagement **INTÉGRÉ** du littoral est du fleuve avec l'arrondissement historique, par exemple en créant des boucles de pistes cyclables débouchant sur l'avenue Royale (par d'Estimauville, Mgr de Laval, Boul. des Chutes, quartier Montmorency).

Toutefois, nous croyons particulièrement à l'importance d'une « *vision* » de l'aménagement considéré dans un ensemble, soit par quartiers ou aires culturelles et non pas à la pièce, sans tenir compte des contraintes ou des caractéristiques extérieures. **Une vision plus large et davantage à dimension humaine des projets d'aménagement** permettrait d'augmenter les retombées de tels aménagements. À cet effet, nous vous invitons à considérer notre proposition d'aménagement intégré du quartier général et de la redoute du marquis de Montcalm en **annexe 2**.

○ **Mettre en valeur les paysages, reflets des collectivités**

La notion de paysage dépasse largement le visuel et l'esthétique. Le territoire devient paysage lorsque des individus et des collectivités lui accordent cette valeur. Ils expriment dans la reconnaissance de leur paysage leurs sensibilités et leur appartenance culturelle et territoriale. Ainsi, le paysage appartient au bien collectif, c'est pour cela que toute intervention doit s'arrimer à la culture et aux valeurs de la communauté. C'est donc collectivement que doivent être prises les orientations, choisis les lieux et les modes de valorisation du paysage. La démarche d'adoption d'une charte du paysage permet justement d'élaborer des projets économiquement viables qui prennent en compte les spécificités géographiques et culturelles du territoire. Les expériences menées de façon concluante dans différentes régions du Québec enrichissent le savoir-faire en matière de paysage.

La municipalité doit se doter d'outils fondés sur les caractères uniques du paysage. Notamment, des plans d'urbanisme renouvelé et des PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale)

adaptés à chaque zone ou quartier identifiés et qui protègent véritablement les paysages⁶.

○ **Richesses archéologiques**

La richesse des ressources historiques de l'arrondissement Beauport trouve son fondement à la fois dans le patrimoine archéologique et dans le patrimoine architectural. Ces ressources ont été identifiées dans maintes études et recherches effectuées dans le passé mais n'ont pas toujours été prises en compte à la mesure de leur mérite. Trop souvent, les interventions effectuées ont été réalisées à la suite de pressions du milieu plutôt que comme mesure préventive comme ce devrait être le cas dans le cadre d'une saine gestion des ressources culturelles.

Cela s'applique particulièrement bien quant aux ressources archéologiques. Même l'existence des études de potentiel est ignorée ou oubliée lors de la planification des travaux ou, par exemple, lors de l'octroi des permis. Cette remarque s'applique encore parfaitement en ce qui concerne l'arrondissement historique pourtant couvert par un PIIA qui contient une clause relative aux ressources archéologiques; comment pourrait-ce ne pas être le cas en dehors de l'arrondissement historique. Le potentiel archéologique est le plus souvent oublié lors de l'étude des demandes de permis, et lorsqu'il est pris en compte, c'est le plus souvent dans le cadre de surveillance durant les travaux, méthode très souvent inappropriée, par des sondages en nombre restreint et de peu d'étendue qui peuvent échapper des ressources existantes ou au mieux, dans le cadre d'opérations de sauvetage. Cette situation, qui est souvent le reflet de mandats limités accordés aux intervenants (pouvoirs publics ou consultants), devrait être changée et nous croyons d'intérêt de rappeler que les grands axes de la richesse archéologique sont présents dans l'arrondissement Beauport.

Le manque de connaissance concernant l'occupation amérindienne de la côte apparaît cependant comme une justification majeure à ne laisser passer aucune occasion de vérifier les zones de potentiel identifiées.

Nous demandons que les zones identifiées « *sensibles* » d'un point de vue archéologique fassent systématiquement l'objet d'un traitement particulier et préalable ainsi que d'une surveillance de chantier

⁶ Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le guide du paysage du Conseil du paysage québécois sur le site internet suivant : www.paysage.qc.ca.

effectuée par un archéologue. L'étude du potentiel archéologique devrait également être effectuée dans les secteurs de Villeneuve, Courville et Montmorency ainsi que le long des rivières Beauport et Montmorency.

○ **Prolonger certaines voies de circulation ?**

De fortes pressions sont exercées par les résidents des nouveaux quartiers situés au nord du boulevard de la Capitale afin d'augmenter les accès nord-sud et alléger l'affluence sur les artères existantes. Parmi ceux-ci, l'axe St-David-Mgr. de Laval a longtemps été considéré comme une alternative pour relier les banlieues nord au centre-ville de Québec. Il faudrait s'assurer qu'il n'y ait **jamais plus** dorénavant de telles intersections qui viennent détériorer l'environnement culturel comme ce fût malheureusement le cas avec le boulevard Mgr. de Laval. D'éventuels nouveaux axes nord-sud ne doivent plus être imposés au détriment des vieux quartiers centraux.

Nous considérons ce genre d'orientation du développement comme extrêmement néfaste à la qualité de vie et à la préservation du vieux Beauport et aurait comme conséquence d'augmenter la pression en faveur de l'étalement urbain en plus d'être un élément important de perturbation et de déstructuration des vieux quartiers.

L'arrondissement historique tout comme les anciens rangs d'arrière-fief, sont déjà trop directement exposés par la détérioration de la qualité de l'air, la densité de circulation de transit (mouvement pendulaire) et la pollution par le bruit en raison de la dominance des vents de l'Ouest vers l'Est. La sécurité piétonne déjà très incertaine n'en sortirait certainement pas gagnante.

Il y a à peine 40 ans, le vieux Beauport ressemblait énormément à la Côte-de-Beaupré. Photos aériennes anciennes à l'appui (disponible aux archives de la SAHB), nous pouvions observer à perte de vue des champs cultivés avec uniquement l'avenue Royale, Seigneuriale et des Cascades au sud et quelques rangs (St-Joseph, St-Michel, Ste-Thérèse) au nord.

Conclusion

La richesse patrimoniale et historique de Beauport est tangible. Sa spécificité réside dans l'alignement quasi continu de maisons villageoises le long de ses parcours mères. L'importance et l'abondance du patrimoine bâti reposent sur l'agriculture et l'industrie et des percées visuelles qui ont favorisé le peuplement du territoire du XVII^e au XX^e siècle. L'historique de Beauport par exemple, est ainsi liée aux événements et aux activités qui se sont déroulées à l'extérieur de son périmètre, d'où la nécessité d'étendre la protection et la mise en valeur des lieux anciens à l'ensemble de la côte de Beauport, particulièrement dans les secteurs témoignant de l'histoire agricole, industrielle et militaire.

À l'époque de sa création et de son agrandissement, l'arrondissement Beauport était au centre des activités commerciales et institutionnelles de la localité et en soutien à celles de la vieille ville de Québec. Ce statut s'est considérablement altéré avec l'étalement progressif de la banlieue et l'installation des entreprises commerciales aux abords des voies plus rapides. Plutôt que de déplorer ce déplacement, pourquoi ne pas en tirer avantage et permettre aux parcours mères de retrouver un mode de circulation plus typique, correspondant à celui d'une zone d'intérêt culturel et historique ?

Une circulation ralentie, des aires de repos et des parcours protégés avec interprétation du patrimoine permettraient aux passants de connaître et d'apprécier ces aires d'intérêt culturel et historique. Même les résidents et les commerçants seraient gagnants, car il ne suffit pas que des voitures passent à toute vitesse : encore faut-il que les visiteurs et les clients aient le loisir de s'y arrêter. Créer un milieu de vie profitable passe nécessairement par la revitalisation et la réappropriation des quartiers anciens par la population au lieu d'en faire des zones sinistrées comme ce fut trop longtemps le cas de certains quartiers.

Bien sûr, la préservation historique et patrimoniale n'est pas sans contraintes pour ses résidents et ses visiteurs. Cependant, il est indispensable de conserver ces témoins de l'histoire en héritage aux générations futures.

Annexes

Annexe 1 : Une communauté mieux aménagée

- **Commentaires détaillés** sur le document de travail du PDAD de la ville de Québec de juin 2004
- **Les outils indispensables** afin de soutenir la qualité de l'architecture et du design urbain des aires d'intérêt historique et patrimonial
 - Mise sur pied d'un Conseil du patrimoine
 - Instauration d'une politique du patrimoine

oooOOOooo

Annexe 2 : Une communauté plus saine et plus durable

Maintenir et améliorer un environnement de qualité et diminuer les contraintes anthropiques

- Une mise en valeur intégrée des aires culturelles majeures :

Étude de cas : le quartier général du marquis de Montcalm et de la redoute française, dans le quartier Giffard à Beauport.